



connaissez-vous l'endroit? Voilà à quoi les abords du bassin Louise pourraient ressembler, en 2008, si le projet de la plage Amyot se concrétise.

Après Paris-plage, voici Québec-plage

dbolduc@journaldequebec.com

La Société des gens de baignade (SGB) souhaite que «le plaisir de l'eau» soit redonné aux citoyens de Québec, à temps pour les fêtes du 400^e anniversaire de leur ville. Et ce bonheur aquatique passe par la transformation d'une partie du bassin Louise en une plage publique de 5 à 10 millions de dollars.

«Après Paris-plage, Budapest-plage ou Toulouse-plage prendrait place Québec-plage», lance Léonce Naud, président de l'organisme initiateur du projet. Une plage aménagée à la tête du bassin, au point central de la piste cyclable du littoral, au pied des murs du Vieux-Québec, deviendrait à ce point populaire, affirme M. Naud, qu'elle créerait un équipement public incontournable de la nouvelle économie de Québec.

La plage pourrait accueillir des milliers de baigneurs. L'hiver, le site se transformerait en grande patinoire. L'automne, il serait accessible pour la chaloupe, le kayak ou le canot et pourrait se prêter à la plongée sous-marine et à la pêche blanche (sur la glace).

Pour M. Naud, la localisation centrale du bassin constitue le facteur prédominant quant à la rentabilité économique du projet. Au plan technique, dit-il, son aménagement ne présente aucun problème.

Actuellement, le bassin Louise est la propriété du Port de Québec et est réservé aux membres de la marina du Vieux-Port. Il est interdit, sous peine d'amende, d'y faire tout usage public de l'eau. M. Naud estime que le site ne doit pas demeurer éternellement et pour toujours un club privé, fermé au public.

Il est possible, affirme-t-il, d'aménager la plage sans nuire aux activités du club nautique.

Le Comité des citoyens du Vieux-Québec appuie «formellement» le projet. L'organisme soutient qu'il est «impensable que le bassin Louise... demeure la propriété exclusive du Port de Québec et des clients privilégiés de la marina qui s'y trouve».

En début de semaine, la SGB a présenté son projet au Comité consultatif du Vieux-Québec. «J'ai senti que c'était accueilli avec intérêt», a commenté le conseiller Jacques Joli-Coeur.

Un porte-parole de la Ville, Jacques Perron, estime que la construction de bassin de rétention pour la rivière Saint-Louis doit nécessairement être complétée pour permettre un tel aménagement. Il serait «utopique» de penser pouvoir se baigner dans la bassin Louise avant cela, a-t-il dit.

L'organisme a interpellé, en décembre, la ministre canadienne du Patrimoine, Hélène Scherrer. M. Naud souhaite que les gouvernements fédéral et provincial financent le projet qui constituerait «une réalisation populaire et durable pour le 400^e».

Les initiateurs du projet comptent sur de nombreux appuis, notamment sur celui du Comité ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches, un organisme de concertation pour la mise en valeur et la réhabilitation du fleuve Saint-Louis.

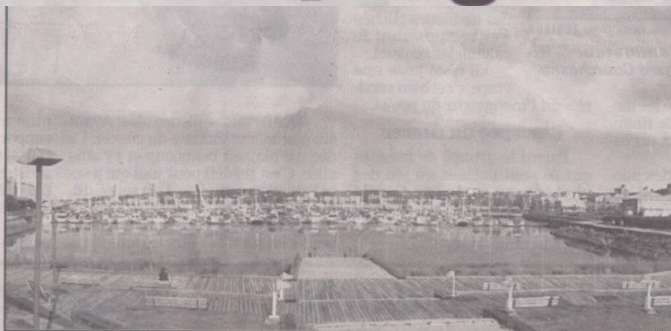


Photo COURTOISIE

Le bassin Louise dans sa forme actuelle serait transformé en une plage publique, portant le nom de Jacques Amyot, le «Maurice Richard» de la natation au Québec.

Charles doit nécessairement être complétée pour permettre un tel aménagement. Il serait «utopique» de penser pouvoir se baigner dans la bassin Louise avant cela, a-t-il dit.

L'organisme a interpellé, en décembre, la ministre canadienne du Patrimoine, Hélène Scherrer. M. Naud souhaite que les gouvernements fédéral et provincial financent le projet qui constituerait «une réalisation populaire et durable pour le 400^e».

Les initiateurs du projet comptent sur de nombreux appuis, notamment sur celui du Comité ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches, un organisme de concertation pour la mise en valeur et la réhabilitation du fleuve Saint-Louis.

Un porte-parole de la Ville, Jacques Perron, estime que la construction de bassin de rétention pour la rivière Saint-Louis doit nécessairement être complétée pour permettre un tel aménagement. Il serait «utopique» de penser pouvoir se baigner dans la bassin Louise avant cela, a-t-il dit.